

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION EWETA DU 17 MAI 2011**

### **Procès-verbal**

#### Administrateurs présents et excusés

#### *Membre invité*

*Anne Peters, Directrice de l'ETA l'Entraide par le travail (88)*

#### *Pour le secrétariat EWETA*

*Sognia Angelozzi, Directrice*

*Linda Benet, Rédactrice*

*Lieu : Agence Dexia de Bouge*

---

### **Ordre du jour de la réunion du Conseil d'Administration**

1. Approbation du [procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 mars 2011](#)
2. Situation des comptes au 30 avril 2011
3. Dossiers en cours :
  - *Négociations sectorielles : le point*
  - *Accords Non Marchand et transposition en CCT : le point*
  - *Modification de l'AGW de subventionnement et d'agrément des ETA : le point des rencontres avec le Cabinet et l'AWIPH*
4. Préparation AG statutaire du 10 juin à l'ETA le Saupont à Bertrix : le point
5. Divers

#### **Approbation du Procès verbal du 15 mars 2011**

*Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.*

---

#### **Situation des comptes au 30 avril 2011**

*Eric Chardon, Trésorier de l'EWETA présente la situation des comptes au 30 avril, à savoir, un bénéfice de 22.919 €.*

*Il est fait état des différentes rentrées restant incertaines par rapport à divers projets : « Léonardo », « Progress », « Fonds de l'Expérience professionnelle » car dépendant de la décision qui sera prise par les instances sollicitées.*

*Le projet prévu sur 2 années, dans le cadre du Fonds de l'expérience professionnelle devant se terminer en mars 2011, nous avons obtenu qu'une prolongation soit accordée jusqu'en septembre 2011. Si les objectifs sont atteints à cette date, l'EWETA pourra prétendre à un financement de 25000€ pour son rôle de coordinateur administratif, promotionnel et de bonnes pratiques.*

*En pratique, les demandes d'ETA introduites auprès de ce Fonds sont automatiquement comptabilisées dans le projet introduit par l'EWETA et ses objectifs à atteindre.*

*Pour le projet « Promotion de l'image des ETA wallonnes - 3ème volet », un nouveau dossier devra être introduit.*

*Si tous ces projets ne devaient pas se concrétiser au final, nous pourrions alors accuser un déficit sur le budget 2011. Ce résultat est également dû au fait d'une part, qu'Odeta ayant été mis en liquidation, aucune participation aux frais de fonctionnement n'a pu être récupérée et d'autre part, par prudence, nous n'avons rien inscrit pour le budget formations provenant du FSEW.*

---

#### **Négociations sectorielles : le point**

*Le Conseil d'Administration examine la situation par rapport aux actions syndicales annoncées suite à l'échec des négociations du 26 avril :*

- *Le 20 mai , manifestation au Village n1*
- *Le 27 mai, actions dans les ETA qui refusent la PFA à 4%*
- *Le 9 juin, grève générale pour l'ensemble du secteur Non Marchand*

*Le conseil d'administration décide qu'une délégation de l'EWETA composée de membres du Bureau (Dany Drion et Stéphane Emmanuelidis) et de Madame Angelozzi recevra les manifestants au Village 1 le vendredi 20 mai afin d'entendre les représentants syndicaux sur leurs revendications et de leur communiquer en même temps les points de vue de la Fédération mis en exergue par le CA :*

- *l'attitude des organisations syndicales face à leur manque de réaction à propos de la prime de fin d'année Non Marchand qui dans l'accord de base ne prend pas en compte les emplois réels dans notre secteur. Sans impact financier aucun pour les employeurs, l'appui des organisations syndicales dans ce dossier aurait pu faire en sorte d'octroyer un montant de PFA plus élevé par travailleur. Or, il n'en sera rien et les travailleurs pourraient recevoir une PFA NM moins élevée sans que cela semble poser un souci aux organisations syndicales. A contrario, les OS revendiquent une augmentation de la PFA dans le cadre de l'accord sectoriel qui elle aura un impact financier pour les employeurs. (Depuis lors, les OS ont finalement défendu avec nous la prise en compte des travailleurs subsidiés dans l'enveloppe globale consacrée à l'ensemble des secteurs NM donc au final les travailleurs en ETA auront une PFA un peu plus élevée)*
- *la méthode de négociation utilisée par les organisations syndicales qui font pression au niveau de la négociation locale relative à la PFA à 4 % à partir de 2012. Le CA estime que les OS devraient choisir entre la négociation collective ou locale. Si elles persistent à vouloir négocier localement, nous considérerons que la négociation sectorielle n'aura plus lieu d'être.*
- *Le CA rappelle le cadre de l'AIP, cet AR interdit l'augmentation des rémunérations en 2011 et la plafonne à 0,3 % en 2012. Ceci pourrait être le cadre de la prochaine négociation, le 24 mai avec les OS. Suivant la rencontre du 20 mai avec les organisations syndicales, les représentants de l'EWETA consulteront les membres par mail afin de confirmer cette ouverture de mandat à 0,3 % pour 2012 qui porterait la PFA à 3,51 %.*

*Plusieurs administrateurs font remarquer que la politique alternative de prime aux résultats fait aussi ses preuves et que des mesures collectives telle que la proposition d'augmenter la PFA n'est pas applicable à toutes les ETA.*

*La prochaine réunion de SCP 327.03 est programmée au 24 mai prochain. D'ici là, mais après l'entrevue du 20 mai au Village n°1, l'EWETA va :*

1. *Informers les membres sur l'évolution des débats du 20 mai*
2. *En fonction de ces débats, consulter les membres sur l'ouverture du mandat à 3,51 %*
3. *Informers les OS lors de la prochaine SCP, le 24 mai, de l'ouverture de mandat possible et des deux autres points mis en exergue plus haut par le CA.*

---

### **Accord Non Marchand**

*Dans le cadre des accords du non-marchand, il a été accordé une prime additionnelle pour tous les travailleurs. Une enveloppe d'un peu plus de 3 millions est consacrée à cette prime qui doit couvrir aussi les charges patronales.*

*Cette enveloppe a été répartie entre les secteurs selon un cadastre préalable. (890.278,83€ pour les ETA).*

*Dans le cadastre qui a servi de base de répartition, l'AWIPH n' a pas renseigné les travailleurs non subsidiés des ETA. Or, l'EWETA comme les OS a voulu que l'enveloppe de notre secteur couvre tous les travailleurs sans exception, comme ça a été fait lors des accords précédents où les jours de congé*

*ont été couverts aussi bien pour les subsidiés que pour les autres. Cette solidarité en interne réduisait la part des travailleurs de notre secteur et on arrivait à une PFA additionnelle moyenne de 81,76 € par personne.*

*L'UNIPSO appuie l'hypothèse d'octroi d'une prime unique à tous les travailleurs du non-marchand et tente d'obtenir que tous les autres secteurs se solidarisent au nôtre et que les travailleurs non-subsidiés par l'AWIPH bénéficient aussi de cette PFA-Non marchand en solidarisant l'enveloppe globale de l'ensemble des secteurs NM.*

*Comme dit plus haut, nous verrons si les organisations syndicales souhaitent appuyer ce dossier. La prochaine rencontre au Cabinet de la Ministre Tillieux afin de déterminer les modalités d'octroi à tous les secteurs aura lieu le 18 mai.*

---

### ***Modification de l'AGW de subventionnement et d'agrément des ETA : le point des rencontres avec le Cabinet et l'AWIPH***

*Suite donnée à notre courrier pour nous opposer à la manière dont a été piloté le groupe de travail perte de rendement par l'AWIPH (cf. courrier envoyé à la Ministre transmis aux membres le 22/04/2011)*

*Sur le contenu le cabinet comprend et partage notre point de vue.*

*Le Cabinet pilotera et intégrera maintenant le groupe de travail initialement composé de l'Administration et des partenaires sociaux.*

*La dernière proposition de l'Administration est actuellement contrecarrée par le Cabinet grâce à notre intervention.*

*Les administrateurs font le constat d'un problème de vision politique entre l'AWIPH et le Cabinet.*

*Le groupe de travail « perte de rendement » prévu le 16 mai s'est quand même déroulé et a fait le point sur notre interpellation à la Ministre et la proposition faite par l'Administration.*

*Il n'est plus question d'échéance du 1er janvier 2012 pour adapter l'AGW des ETA à un éventuel nouveau système de perte de rendement des travailleurs handicapés.*

*Lors de ce dernier GT Perte de rendement, l'EWETA a rappelé que sa position initiale était de demander une analyse extérieure pour sonder la grille de perte de rendement actuellement utilisée avant d'en créer une nouvelle. Certaines ETA ne sont pas demandeuses du changement de la grille actuelle.*

*Le CA conteste le fait qu'aujourd'hui on laisse des réflexes administratifs gérer des aspects politiques.*

*Les avis des administrateurs sont partagés sur la vision AWIPH par rapport à la future politique relative au secteur. Certains pensent que Madame Baudine veuille privilégier le secteur de l'accueil et l'hébergement aux dépens du secteur de l'emploi.*

*Autre problématique évoquée, celle des AIP dans les BR. Ceux-ci devraient s'accorder sur leur politique car ce qui manque c'est une régulation des interprétations de cette grille ainsi que des autorisations de travail en ETA, les interprétations sont actuellement différentes d'un BR à l'autre. Par contre, le fait rapporté que les AIP n'auraient plus comme mission de s'occuper de la perte de rendement des travailleurs en ETA ne doit pas être notre préoccupation mais bien celle de l'AWIPH qui devra trouver moyen de continuer à assumer cette mission si la grille de la perte de rendement est maintenue.*

*Une pro-activité de l'EWETA est demandée dans ce dossier pour proposer des modifications de l'AGW dans son ensemble rencontrant les besoins du secteur.*

---

## **Préparation AG statutaire du 10 juin à l'ETA le Saupont à Bertrix : le point**

*Changements de statuts de l'EWETA discutés et proposés par le Bureau*

*Changements demandés :*

*Election pour 3 ans administrateurs et présidents (actuellement les administrateurs ont un mandat de 4 ans et le président un mandat de 3 ans)*

*Election du président : élection à la majorité absolue sur les votes exprimés et plus à la majorité comme cela se pratique actuellement.*

*Corrections à apporter au projet de statuts présentés aux administrateurs :*

*A l'article 5*

*Préciser « agréé par l'AWIPH » au lieu de « agréé par la Région Wallonne »*

*Article 12*

*Préciser limitation de la procuration à 1 seule ETA*

*Les changements apportés aux statuts et au ROI de l'EWETA sont soumis à l'approbation des membres : la dernière version leur sera adressée avec l'invitation à l'AG statutaire.*

*Il faudra, si les statuts sont approuvés, réélire tout le CA.*

*L'élection des candidats administrateurs et la réélection des administrateurs sortant sera donc postposée à une nouvelle AG statutaire qui se déroulera en septembre 2011.*

*L'élection du président de l'EWETA est postposée à la même date, pour la même raison.*

*La question des conditions de statut des présidents futurs : à savoir – le président doit-il exclusivement être issu du CA ou peut-il appartenir à une entité externe – a été soulevée par les administrateurs et a fait l'objet d'un vote à main levée.*

*Le vote n'ayant pu départager l'une ou l'autre proposition, les administrateurs s'en remettent à l'avis de l'assemblée générale qui sera amenée à prendre position.*

*Le CA entérine la proposition émise par le Bureau proposant d'inviter un représentant de la VLAB à notre Assemblée afin de nous exposer leur système de subvention forfaitaire pour les travailleurs dans les ETA Flamandes.*

---

### **Divers**

- *Rencontre avec Workability et le GESAT*

*Workability, Association internationale et GESAT, association d'entreprises sociales françaises. Ces 2 groupes sont associés à des partenariats avec des entreprises françaises (groupe Alstom, EDF, ...) et souhaitent introduire un projet européen sur la coopération entre les employeurs du secteur du handicap et les entreprises pour des marchés du travail inclusifs en Europe. L'EWETA reste en veille sur ce dossier.*

- *Projet Fonds Prince Philippe*

*Les 3 fédérations d'ETA belges, VLAB, Febrap et EWETA ont introduit un projet commun tournant autour d'échanges d'expériences entre différentes communautés et régions en matière de mise au travail des personnes handicapées.*

---

*Fait à Couillet, le 20 mai 2011*

*Linda Benet*

*po. Stéphane Emmanuelidis*



*Président  
Sognia Angelozzi  
Directrice*

[retour au sommaire des PV](#)

